*Nom Prénom*

*Adresse*

 *Nom du destinataire*

 *Adresse du destinataire*

 *Lieu, date*

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Mise en demeure de reddition des comptes d’exploitation.

**Œuvre : *« <TITRE> »***

Madame, Monsieur,

Nous avons conclu ensemble le …, un contrat de production audiovisuelle relatif à l’œuvre audiovisuelle susvisée dont je suis l’auteur/ l’autrice.

Au regard de l’article … de ce contrat, vous vous êtes engagé à m’adresser annuellement l’état des recettes effectuées à l’occasion de l’exploitation de cette œuvre. Je constate qu’à ce jour aucune reddition des comptes ne m’a été communiquée.

Je vous rappelle que cette obligation légale est à votre charge conformément aux articles L. 132-28 du code de la propriété intellectuelle et L. 251-9 du code du cinéma et de l’image animée ainsi qu’à l’accord relatif à la transparence des relations auteurs-producteurs d’œuvres audiovisuelles du 6 juillet 2017. Par ailleurs les syndicats de producteurs (USPA, SPI, SATEV) ont conclu avec la Scam une Charte aux termes de laquelle le producteur s’engage à rendre annuellement les comptes d’exploitation.

Il est donc parfaitement établi que la loi autant que les usages professionnels vous obligent à respecter cette obligation.

Afin de régulariser la situation, je vous mets en demeure de me faire parvenir dans un délai de … jours, les comptes d’exploitation relatifs à cette œuvre. J’attire votre attention sur le fait que ces comptes devront faire apparaître, s’il y a lieu, chacune des ventes effectuées, sa nature, ses bénéficiaires et les sommes brut hors taxes encaissées à cette occasion.

Conformément à l’article … dudit contrat, l’absence de communication des comptes d’exploitation au terme du délai énoncé entrainera la résiliation de celui-ci à vos torts exclusifs vous privant ainsi de votre qualité de cessionnaire de mes droits d’auteur.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur,l'expression de mes salutations distinguées.

<SIGNATURE>

Copie : service juridique de la Scam